



Conseil de quartier de Goise Champommier Champclairot



Le 28 septembre 2022 à 20H00

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Manon Mathé

Participants : 28 participants dont les co-présidentes habitantes **Loubna NINY** et **Fanny NAVATTE**, le co-président élu **François GUYON**, l'adjoint à la Vie Participative **Philippe TERRASSIN**, l'adjoint en charge de l'espace public **Dominique SIX**, l'adjoint en charge du développement durable et de l'urbanisme **Thibault HEBRARD**, le conseiller municipal délégué à la coopération citoyenne **Karl BRETEAU**, le conseiller municipal délégué aux mobilités douces **Hervé GERARD**. La coordinatrice du service Proximité et Relations aux Citoyens **Manon MATHE**, la responsable du service Proximité et Relations aux Citoyens **Irene TOSI**, la cheffe de projets paysage urbain **Caroline SCOTT PERGET**, le chef de projets urbanisme et aménagement **Nicolas DARIES**, et le service prévention déchets verts et valorisation biodéchets de la Communauté d'Agglomération du Niortais, **Corinne BOUTIN**.
15 conseillers de quartier et habitants.

Ordre du jour :

- Introduction
- Les actualités du quartier
- Les projets de la commission Cadre de Vie
- Les projets de la commission Mobilité
- Les projets de la commission Animation
- Temps d'échanges

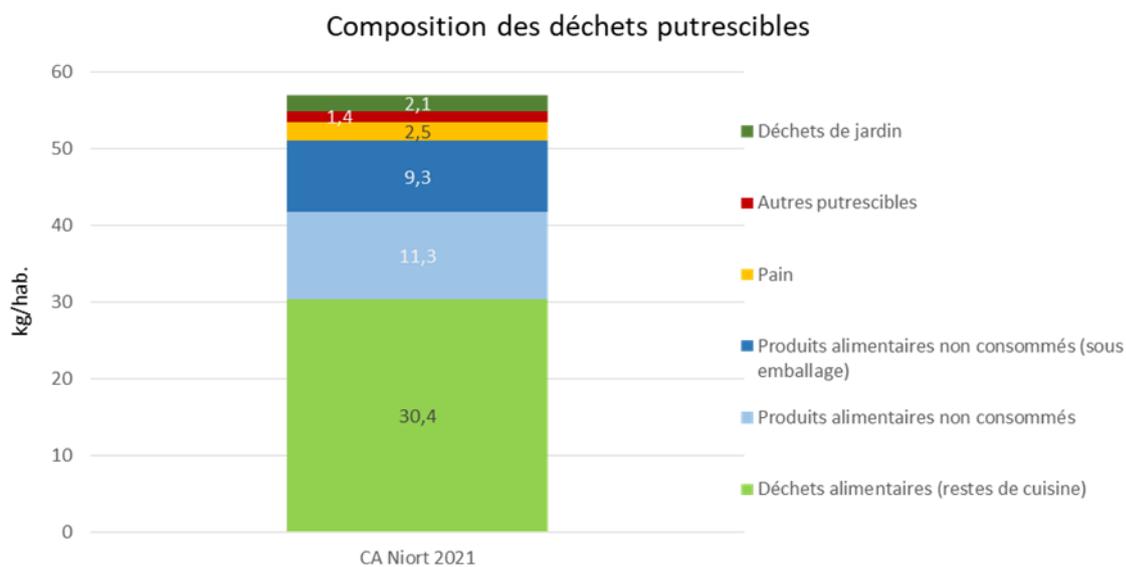
François GUYON, conseiller municipal délégué en charge du numérique et de la ville innovante et connectée introduit la réunion en se présentant comme nouveau co-président élu du quartier.

1. Les actualités du quartier

Présentation de la démarche des composteurs collectifs

Corinne BOUTIN, du service de prévention des déchets verts et valorisation des biodéchets de la Communauté d'Agglomération du Niortais présente la démarche des composteurs collectifs.

Une étude de caractérisation de septembre 2021 constate une moyenne de 192 kilos de déchets par habitant par an dont 57 kilos de déchets putrescibles avec 23 kilos de gaspillage alimentaire.



L'objectif est de pouvoir diminuer de 20% les ordures ménagères résiduelles. Corinne BOUTIN rappelle que l'agglomération accompagne les particuliers et professionnels au changement des pratiques, notamment en prévision des changements du service de collecte.

Part évitable ou valorisable dans les Ordures Ménagères Résiduelles (en % de la composition des OMR)



Les actions proposées par Niort Agglo sont les suivantes :

- développer la gestion de proximité des biodéchets avec **compostage individuel, collectif, en établissement** et des pratiques moins productrices de déchets
- compléter les solutions avec le **lombricompostage** en appartement
- aider à la location de **broyeurs individuels**
- communiquer et **sensibiliser**

Les pistes à étudier sur le quartier de Goise Champommier Champclairot :

- déployer un ou des nouveaux sites de compostage de quartier
- développer des chantiers broyage pour les usagers

Les sites potentiels dans le quartier :



Corinne BOUTIN reste à disposition pour échanger sur le sujet : 05.17.38.80.90 ou corinne.boutin@agglo-niort.fr

Que s'est-il passé récemment dans le quartier ?

Vélo en libre-service : une nouvelle station de vélo en libre-service est installée à l'arrêt Puyrajoux.

A ce jour, 8 stations sont présentes dans les quartiers, la ville prévoit d'en déployer 7 nouvelles.

Une conseillère de quartier interpelle sur le manque d'un passage piéton pour traverser l'avenue de Limoges et aller déposer son vélo à l'arrêt Puyrajoux lorsque l'on vient de la Brèche. Hervé GERARD prend note de la demande afin de l'étudier.

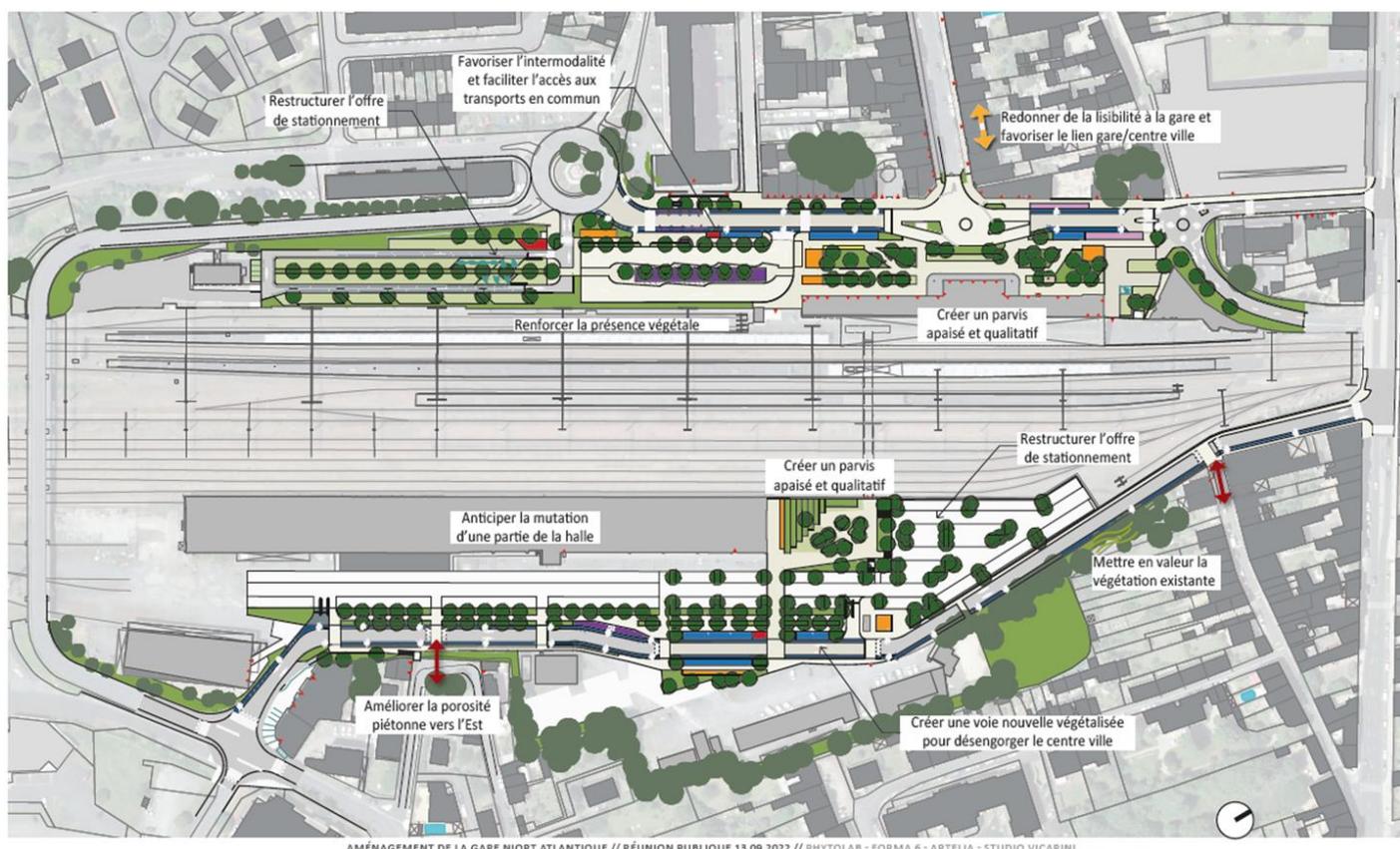
Les arrêts de bus :

Avenue de Limoges : trois quais ont été aménagés, les deux quais de l'arrêt Ferdinand Buisson et le quai de l'arrêt Puyrajoux direction Brèche. Ce dernier a bénéficié de l'installation d'un abri.

Le quai de l'arrêt Puyrajoux direction Terre de Sport n'a pas soulevé de remarque de la part du département. Les travaux pourraient être réalisés sur la fin d'année.

Présentation du phasage du projet Gare :

Plan d'aménagement global du projet



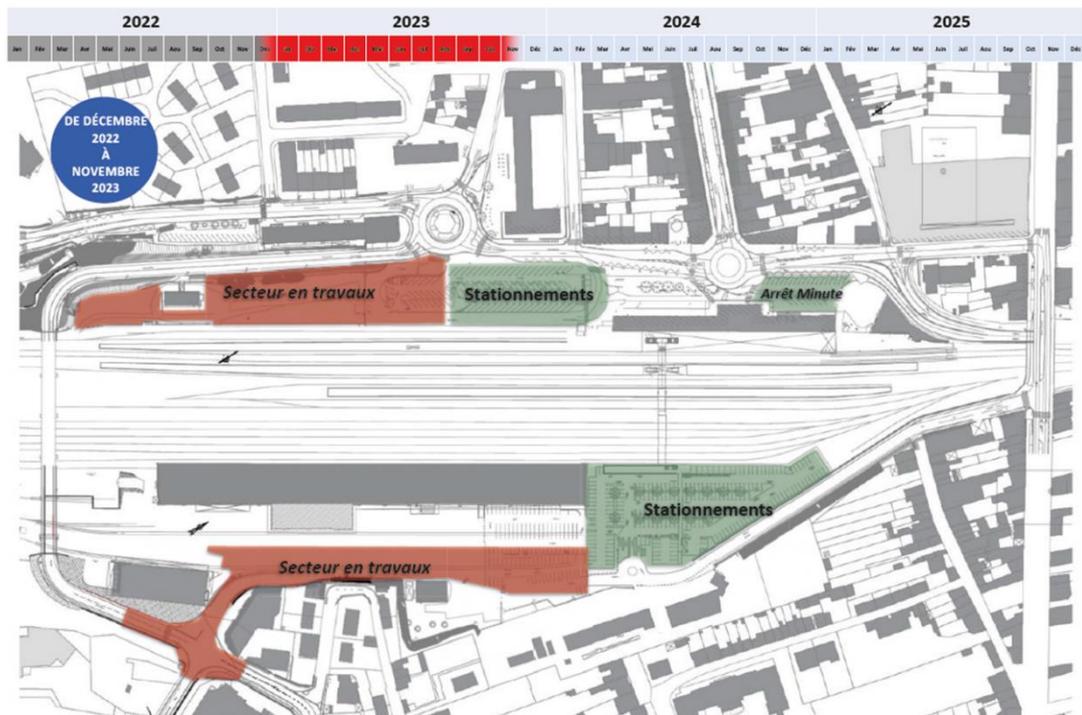
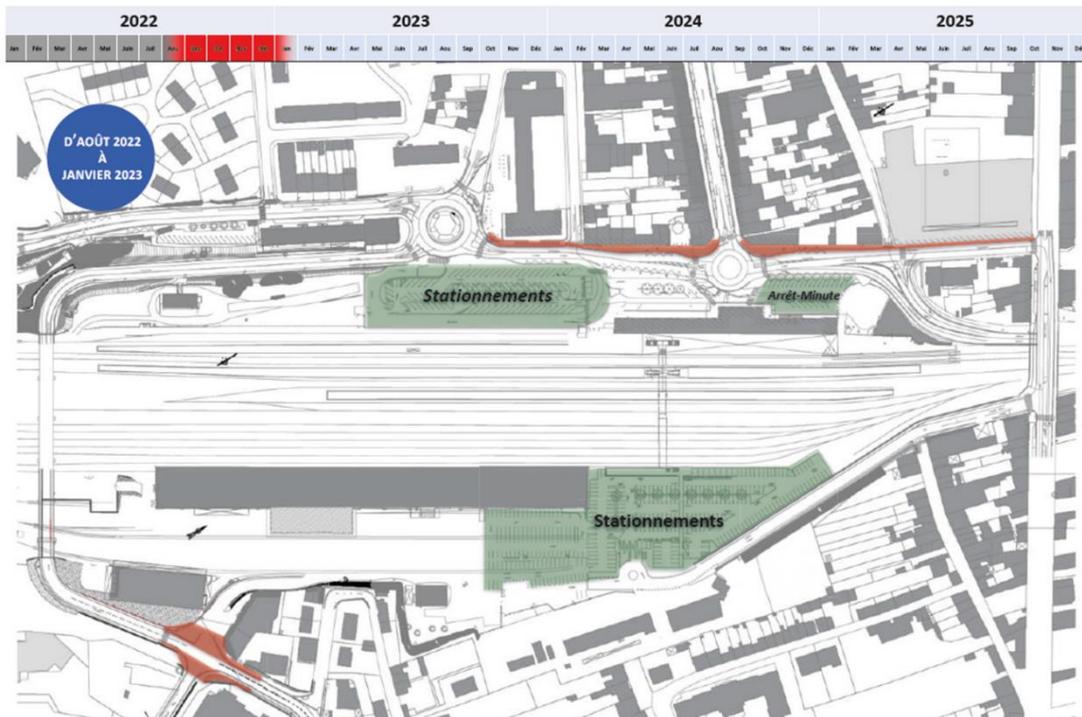
Philippe TERRASSIN rappelle les grands principes du projet et travaux concernant l'aménagement des espaces publics.

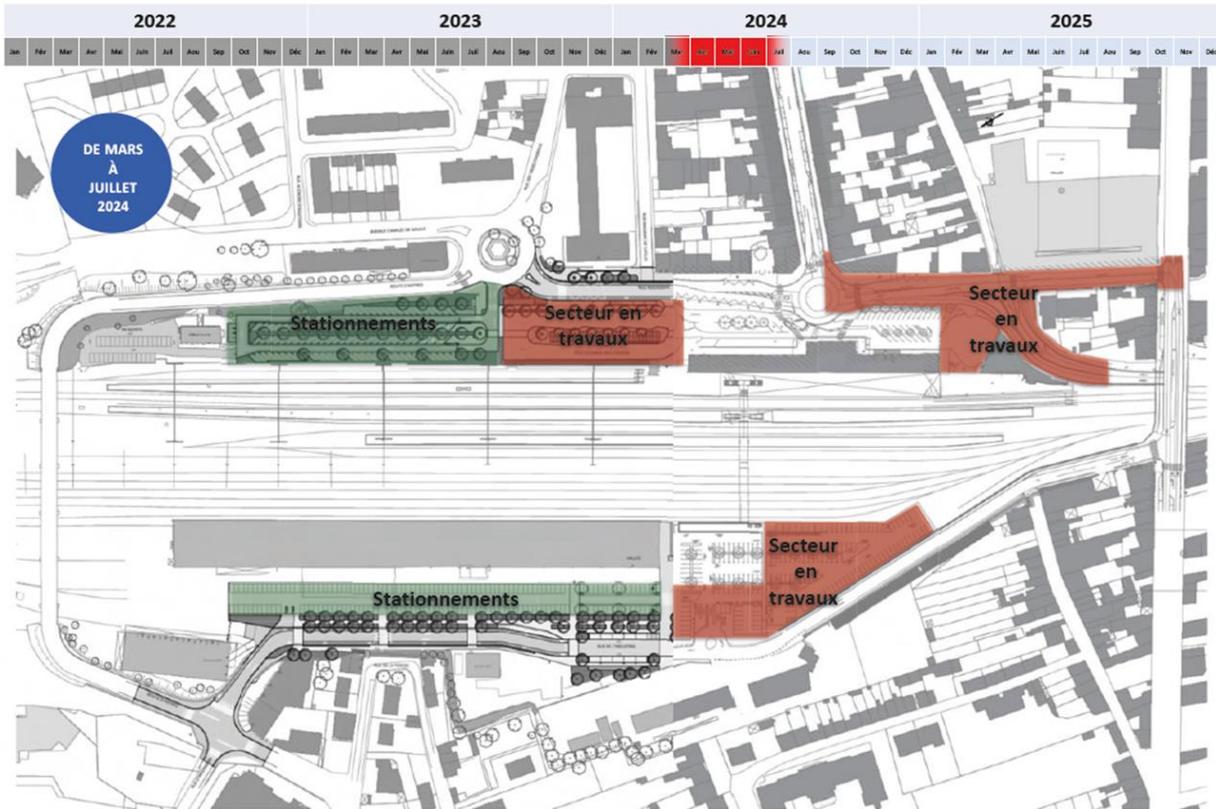
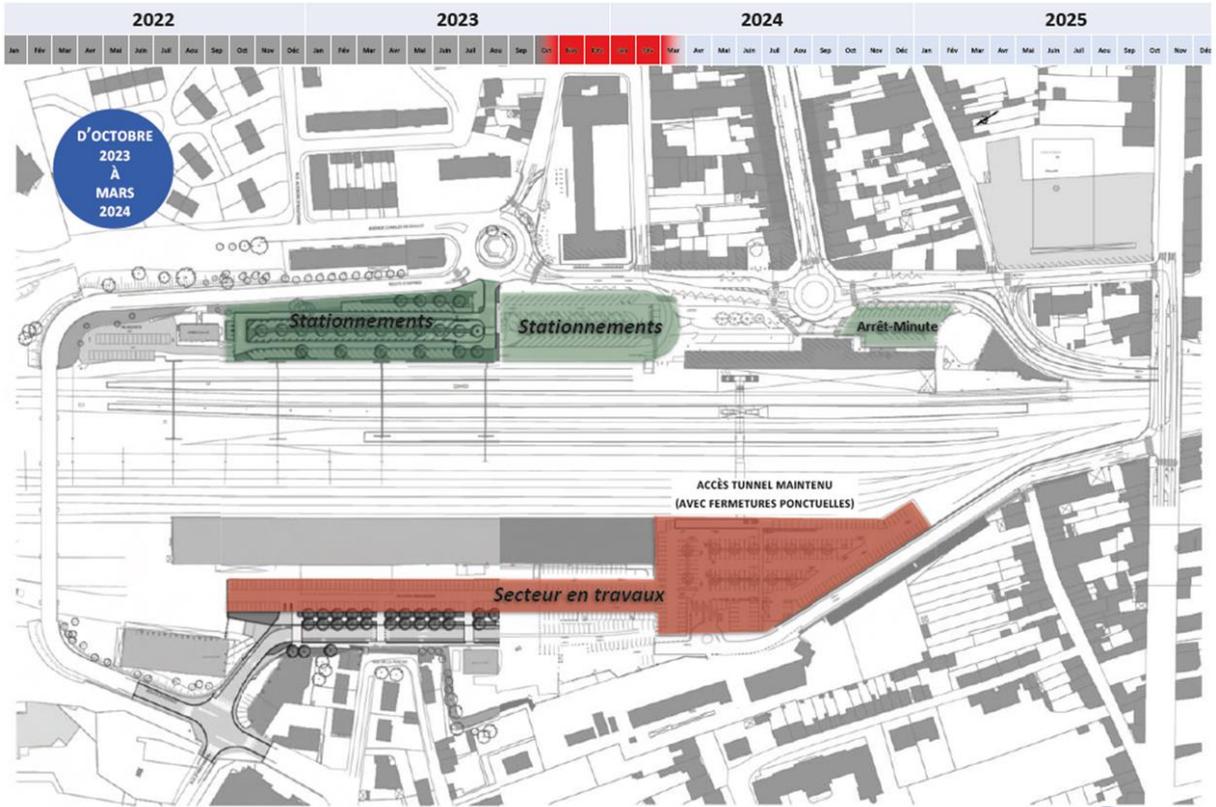
Devant la gare, côté Ouest : création d'une place apaisée et végétalisée devant le bâtiment voyageurs rue de la Gare ainsi qu'un pôle multimodal pour les cars régionaux et de la SNCF, les bus urbains et interurbains Tanlib. Un dépose-minute pour les voyageurs et du stationnement courte et moyenne durée seront également mis en place.

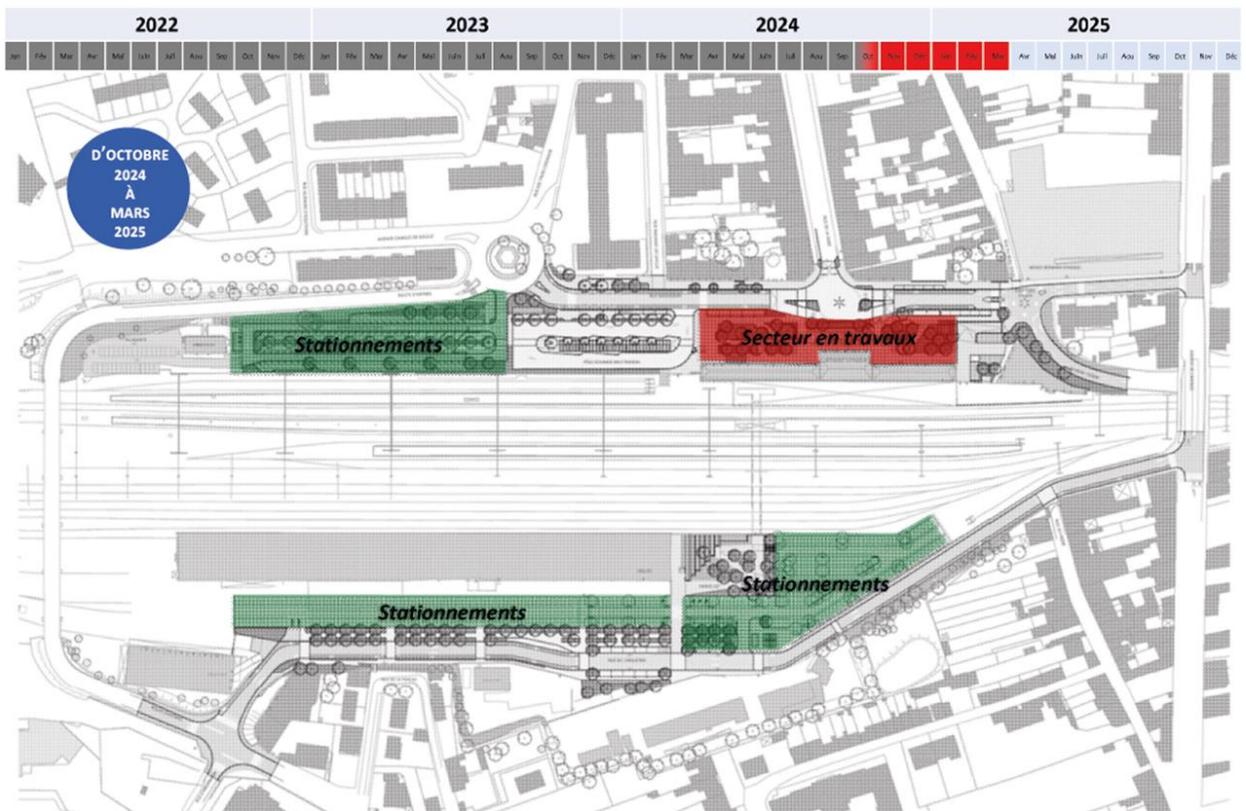
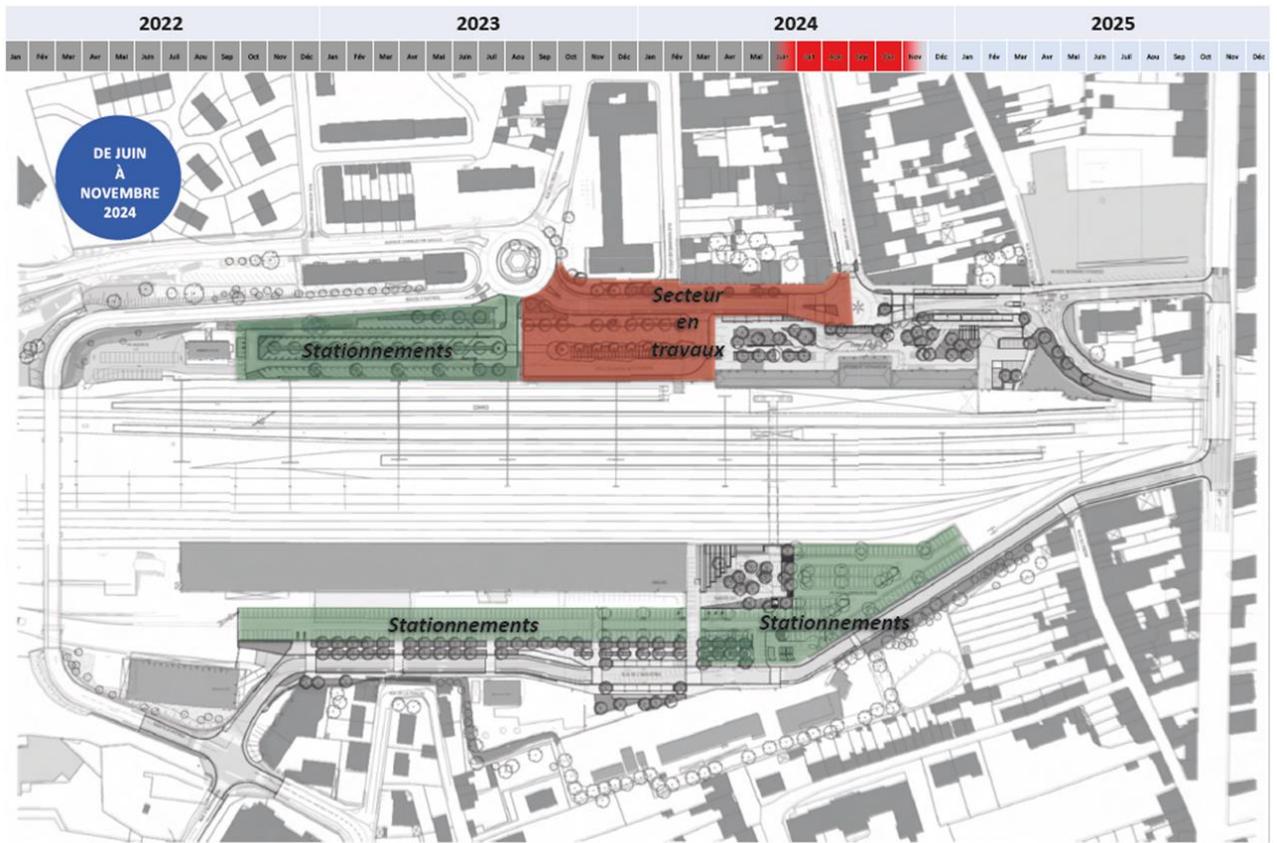
A l'arrière, côté Est : aménagement de la rue de l'Industrie en voie urbaine arborée qui reliera l'avenue de Limoges à la route d'Aiffres. Elle permettra de rééquilibrer les flux de circulation sur le secteur et d'encourager l'accès à la gare par l'Est. Elle desservira un parking longue durée ainsi qu'un espace dépose-minute et un parvis qui donnera accès à une 2e entrée de la gare.

Philippe TERRASSIN rappelle que l'ensemble des informations du projet gare sont disponibles sur le site internet de l'agglo : <https://www.niortagglo.fr/grands-projets/projet-gare-niort-atlantique/index.html#section150296>

Le phasage



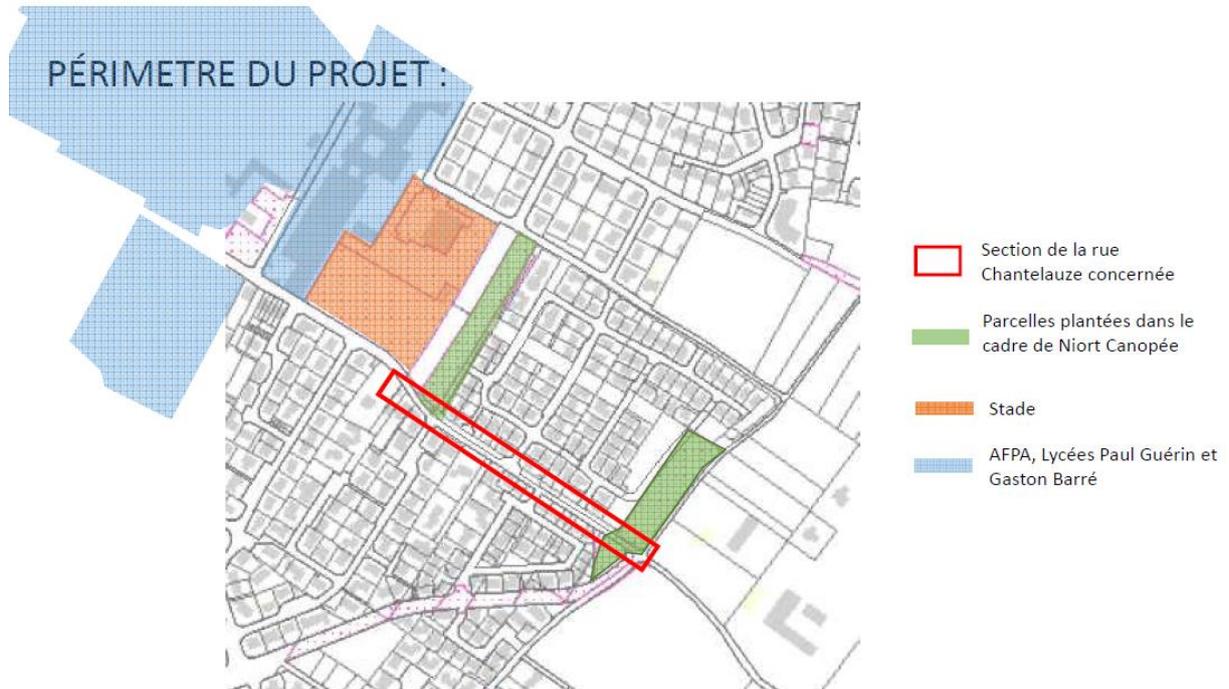




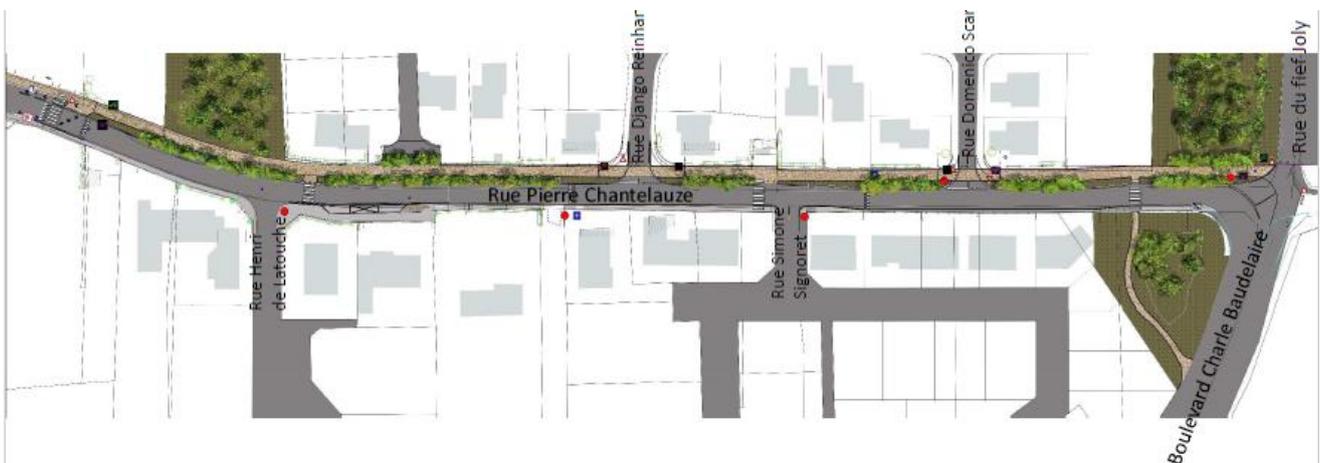
2. Les projets de la commission cadre de vie

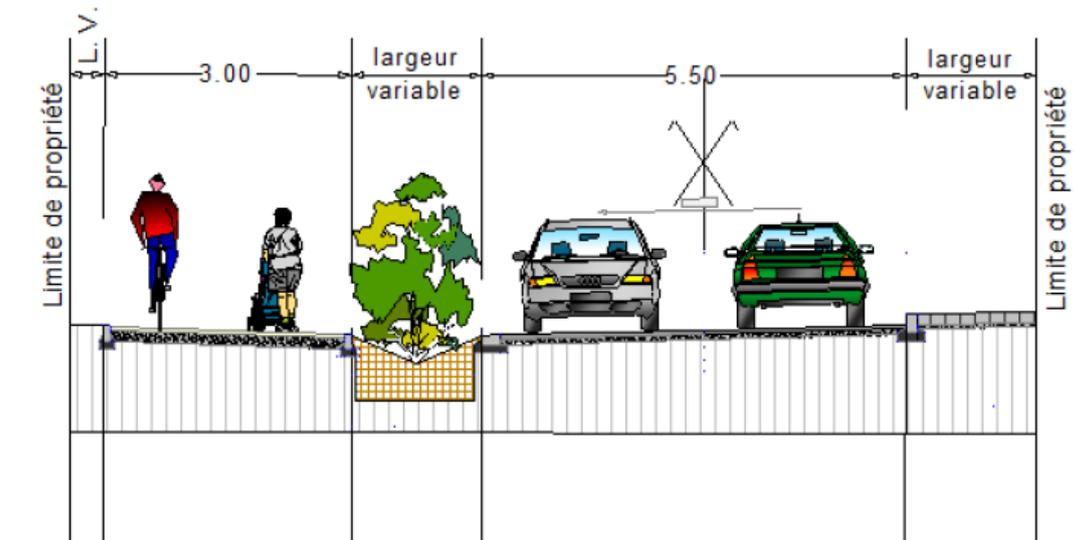
L'aménagement de la Rue Pierre Chantelauze

Caroline SCOTT PERGET présente le projet final de requalification de la rue Pierre Chantelauze avec la création d'une voie douce.



L'objectif du projet est de sécuriser les mobilités douces notamment les piétons, cyclistes en venant créer une noue paysagère. La noue permettra de retenir les eaux pluviales et de marquer une scission entre la bande pour les piétons et cyclistes et la voie pour les voitures.





Des piquets seront installés tout le long afin d'éviter le stationnement. Le stop du carrefour de la rue Simone Signoret sera décalé pour permettre une meilleure visibilité et sécuriser l'entrée dans la rue Pierre Chantelauze.

Rue de la Plaine, où en sommes-nous ?

Les travaux d'assainissement de l'Agglo sont repoussés, ils devraient commencer en janvier 2023 pour une durée de 6 mois.

Après la fin des travaux, les services devront attendre 6 mois avant d'intervenir afin de laisser reposer le sol.

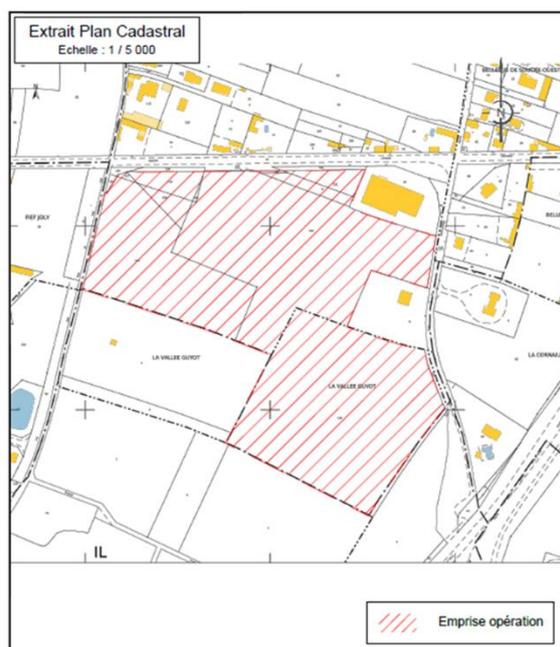
La ville pourra donc commencer des travaux d'aménagement à partir de janvier 2024.

Suite à la dernière réunion sur site, plusieurs propositions ont été faites par les conseillers de quartier. Le bureau d'études étudie les différentes pistes de réflexion. Une réunion de restitution en commission cadre de vie sera programmée en janvier 2023.

Présentation des Terres d'Epona et des Jardins de GRETA

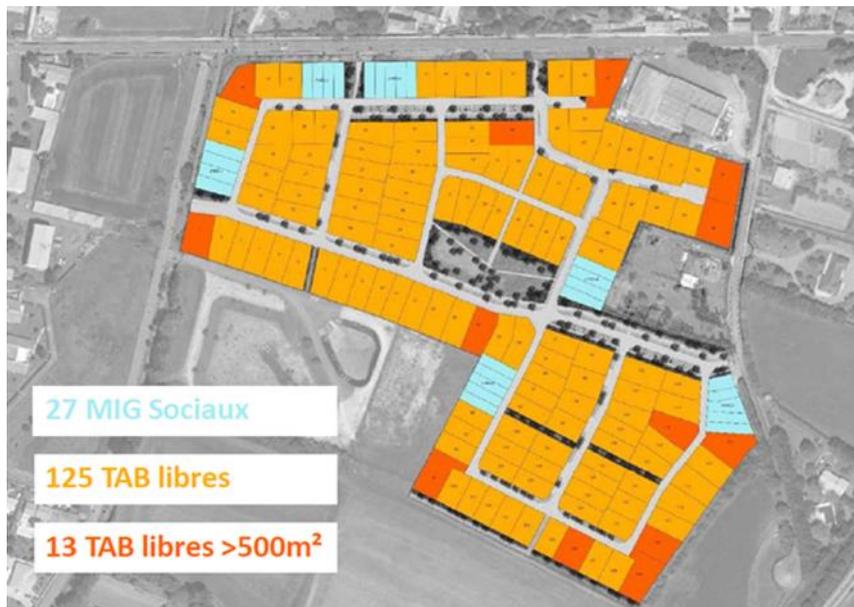
Thibault HEBRARD et Nicolas DARIES présentent le projet de lotissement « Les Terres d'EPONA », sud avenue de Limoges.

Situation géographique



Fiche d'identité du projet

Maîtrise d'ouvrage	GPM Immobilier
Nombre de logements prévus	165 (entre 500 et 600 habitants)
Dont logements sociaux	27 (répartis dans 6 îlots de 4 à 5 maisons individuelles groupées)
Emprise totale du projet	8,3 ha (dont 10 % d'espaces communs végétalisés)
Surface moyenne des lots	Environ 400 m ² pour les terrains à bâtir, 200 m ² pour les logements sociaux Densité de 20 logements par hectare



Thibault HEBRARD présente la composition du projet :

- une voie principale à double sens
- des voies secondaires en sens unique
- une zone de rencontre (20 km/h) pour la plupart des voies secondaires
- un maillage de cheminements doux
- une création d'un espace vert central
- l'application d'un coefficient de biotope aux lots privés : valorisation des surfaces végétalisées et perméables

Les travaux de viabilisation de la tranche 1 devraient commencer au printemps 2023 et la construction en hiver 2023. Concernant la tranche 2, la viabilisation est prévue pour le printemps 2024 et une construction à l'automne 2024. L'arrivée des premiers habitants devraient se faire à partir de septembre 2024.



Thibault HEBRARD et Nicolas DARIES présentent à la suite les « Jardins du GRETA ».

Fiche d'identité du projet

Maîtrise d'ouvrage	SCCV ASPI (St Pierre Immobilier)
Nombre de logements prévus	67 (environ 200 habitants)
Répartition des logements	17 logements individuels (①) et 50 logements collectifs (② et ③)
Emprise totale du projet	1,1 ha (dont 10 % d'espaces communs végétalisés)
Densité	60 logements par hectare



Thibault HEBRARD présente la composition du projet :

- 17 maisons individuelles mitoyennes (R+1, de T4 à T5), 1 à 17
- 3 immeubles de 44 logements (R+3 reliés par sous-sol stationnement, 16 T2, 16 T3 et 12 T4), A, B et C
- 1 immeuble de 6 logements intermédiaires (R+2, accès autonomes par l'extérieur, place de stationnement dans parking souterrain), D

L'accès se fera par la rue de l'Ancien Champ de Foire, voie interne limitée à la desserte des maisons et au parking souterrain. Une liaison douce (piéton / vélo) est prévue afin de pouvoir traverser le site. Elle sera ouverte en journée et fermée le soir (site en copropriété privée).



3. Les projets de la commission mobilité

La présentation de la zone 30 km/h sur le quartier

Hervé GERARD présente le travail réalisé en commission mobilité sur la zone 30 et rappelle les principes de construction :

- Rencontre avec les commissions mobilités de chaque quartier
- Travail en groupe sur base de carte avec un mot d'ordre : pas de mitage
- Rencontre sur le terrain avec les habitants de Champclairiot pour une explication de la zone.

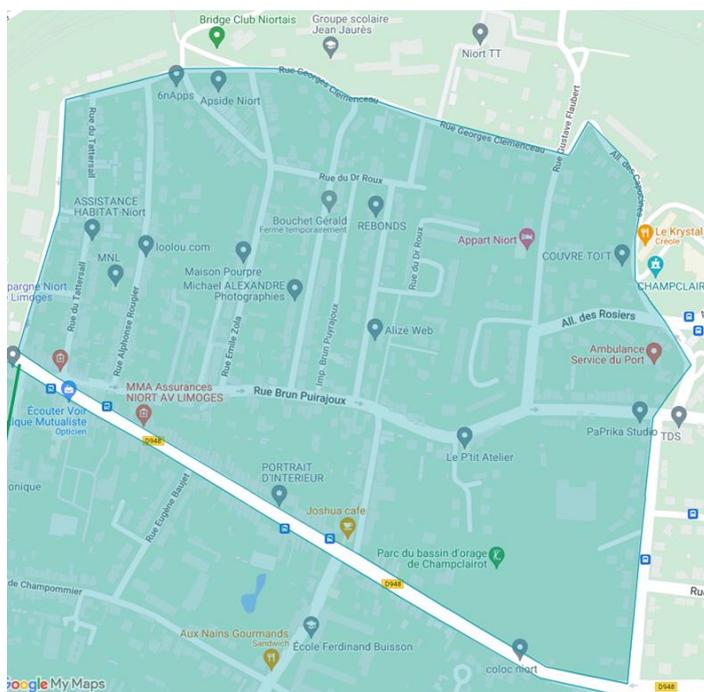
Présentation de la zone 30 à Champclairiot :

Cette zone 30 inclut :

- Rue Brun Puirajoux
- Rue Saint Georges
- Rue Champclairiot
- Allée des Gèraniums,
- Allée des Capucines,
- Rue Georges Clémenceau
- Rue de l'ancien champ de Foire

Elle exclut l'avenue de Limoges et la rue André Georges Lasseron.

Elle passe devant le groupe scolaire Jean Jaurès.



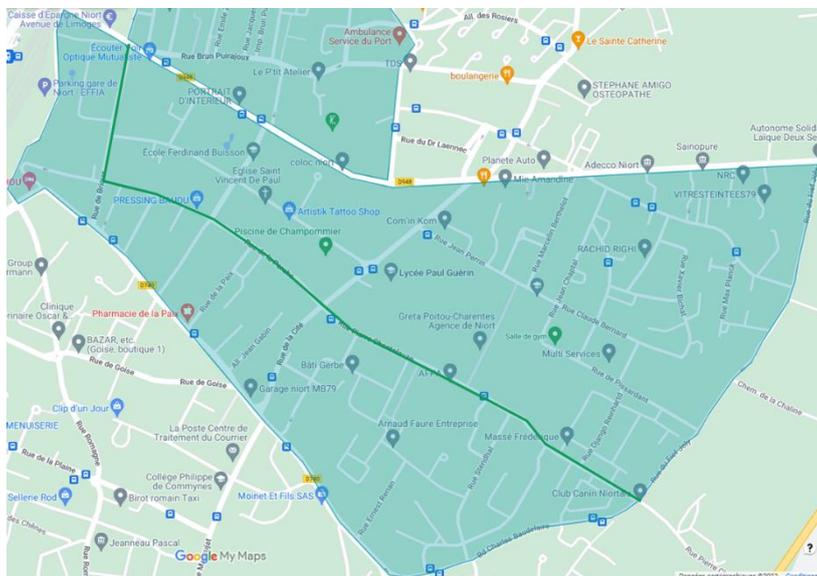
Présentation de la zone 30 à Champommier :

Cette large zone inclut :

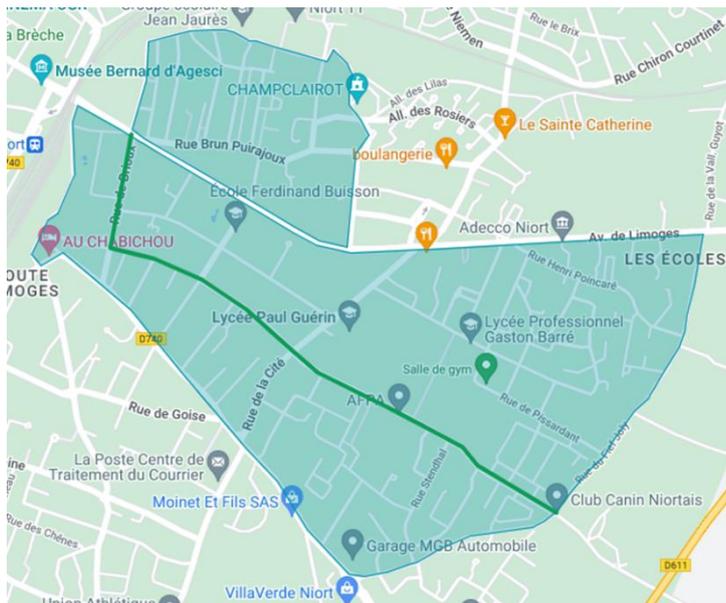
- L'école Ferdinand Buisson,
- La Piscine de Champommier,
- Lycée Paul Guérin,
- Lycée Pro Gaston Barré,

Les routes :

- d'Aiffres,
- Charles Baudelaire,
- Fief Joly
- Industrie



Vue finale du quartier :



Hervé GERARD précise qu'il reste le travail de la zone 30 à réaliser sur le secteur de Goise.

Un conseiller interroge sur les résultats attendus de la zone 30. Hervé GERARD indique que la zone 30 favorise la cohabitation entre les différents usagers de la route. L'objectif est de créer un sentiment de sécurité.

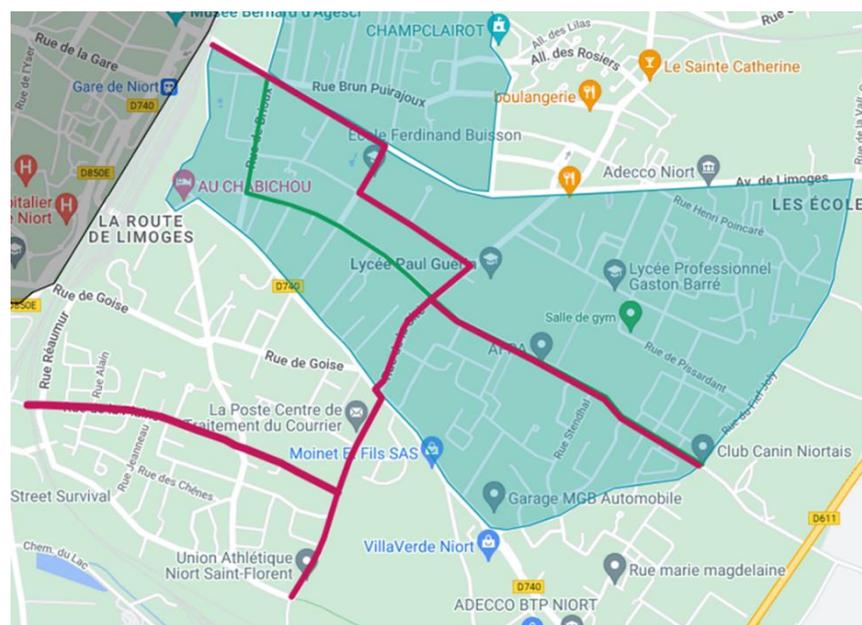
Réflexion sur les lignes cyclables dans le quartier de Champommier-Goise

Hervé GERARD accompagné de Loubna NINY retranscrivent la réflexion sur les lignes cyclables menée en commission.

L'objectif est de créer :

- une ligne permettant de relier le centre ville à l'école Ferdinand Buisson, la piscine et le lycée Paul Guérin
- une ligne permettant de relier le quartier de St Florent au Collège Philippe de Commynes et le CSC

Hervé GERARD indique qu'une réflexion sur un cheminement entre l'école Ferdinand Buisson et le CSC doit avoir lieu.



4. Les projets de la commission animation

Retour sur les animations du quartier

Fanny NAVATTE rappelle les animations qui ont eu lieu dans le quartier cette année :

- **Les clôtures ouvertes**

L'événement a eu lieu le 6 mai 2022. En association avec la Mission Education à l'environnement, le conseil de quartier avait proposé plusieurs ateliers :

- un premier atelier, présenté par Mélanie, pour expliquer la démarche des « clôtures ouvertes » en distribuant les passages des hérissons réalisés par le CTM.
- Un second atelier animé par Deux-Sèvres Nature Environnement sur la Trame Verte, Bleue et Noire
- Une exposition sur la biodiversité Niortaise dans la Maison de quartier.



Les CSC de Champclairot et Goise ont chacun animé un atelier pour les enfants. Le Cabas Solidaire était présent avec un stand de ventes de boissons et produits alimentaires à grignoter.

La manifestation a attiré peu de gens du quartier. Les habitants présents étaient satisfaits de l'événement et des activités proposées.

- **Le temps convivial au Cabas Solidaire**

Le jeudi 7 juillet 2022, les conseillers de quartier se sont retrouvés au Cabas Solidaire pour partager un moment convivial. Ce temps de rencontre a été très apprécié et a permis à de nouveaux habitants de s'inscrire au conseil de quartier.

- **Les Voisinales**

Les Voisinales ont eu lieu le vendredi 20 mai. L'événement était très attendu par les niortais qui ont répondu présent.

L'événement sera reconduit l'année prochaine.

Le projet de fresque sur l'arrêt de bus Champclairot

Un conseiller de quartier, lors d'une réunion sur site, a proposé l'idée de faire une fresque pour embellir l'arrêt de bus de Champclairot qui se trouve devant le CSC, square Germaine Clopeau.

L'objectif est de pouvoir construire un projet participatif et transversal. La Vie Participative souhaite associer le CSC de Champclairot, le conseil de quartier, les riverains et les enfants de l'école Jean Jaurès.



Un temps d'imagination de la fresque sera envisagé avec les enfants de l'école puis avec les habitants. Par la suite, 3 séances de création de pochoirs auront lieu pendant le temps du périscolaire de l'école. Enfin, 4 séances de peinture seront programmées avec les conseillers de quartier, habitants de proximité et les ados du CSC.

Noël que fait-on ?

Philippe TERRASSIN indique que Laetitia SORNET a rejoint l'équipe du service Proximité et Relations aux Citoyens. Laetitia a en charge la coopération citoyenne et les projets inter quartiers dont Noël dans les quartiers.

Les habitants sont invités à prendre contact avec Laetitia pour organiser ensemble les festivités de Noël.

Fanny NAVATTE indique que si le projet de fresque se termine au mois de novembre, la fête de Noël pourrait se faire autour de l'inauguration de la fresque avec habitants, écoliers et CSC.

A ce jour, rien n'est encore acté pour Noël, tout reste à imaginer.

Le temps fort de la Vie Participative

Philippe TERRASSIN annonce la date du temps fort : le mardi 8 novembre à 20h. Rendez-vous au salon d'honneur de l'Hôtel de Ville pour un temps de partage et d'échanges sur l'année écoulée.



Temps d'échanges

Question : Pourquoi la boîte à livre devant l'école Ferdinand Buisson a-t-elle disparue ?

Réponse : *Philippe TERRASSIN indique que la boîte à livres a été vandalisée. Une réflexion est menée pour installer de nouvelles boîtes à livres plus robustes.*

Question : Où va l'eau récupérée dans les noues ?

Réponse : *Dominique SIX indique que l'eau s'infiltré dans le sol. La noue se substitue à l'absence des réseaux.*

Question : Quelle est la nature du projet en cours sur la rue Fief Joly ?

Réponse : *Les élus indiquent que c'est un projet de 20 logements sociaux dont le bailleur est Immobilier Atlantique Aménagement.*

Manon MATHE

*Coordinatrice Participation Citoyenne
Service Proximité et Relations aux Citoyens*

Ville de Niort

05.49.78.74.42